Le modèle sympa 2010 : présentation et analyse de la situation au 8-09-2010

Les principes de financement du modèle sympa 2010 n'ont pas changé par rapport au modèle sympa 2009. Le poids relatif de certaines enveloppes et de certains critères a évolué. L'application du nombre de présents aux examens a débuté seulement en 2010.

I - Les principes du modèle

Ce modèle est construit sur la base i) d'un principe de financement à l'activité et ii) à la performance et sur iii) un principe de répartition.

i) Le premier principe répond à l'objectif de financement des besoins nécessaires aux établissements pour assurer leurs missions, en fonction d'indicateurs d'activité. En ce sens, il vise en principe l'équité du financement des universités en faisant dépendre leurs moyens de leurs besoins compte tenu de leur activité.

Il est à noter que le modèle abandonne toute référence à un calcul des besoins théoriques des universités pour assurer leurs missions.

Les indicateurs d'activité utilisés sont simplifiés: le nombre d'étudiants présents aux examens pour la formation; le nombre d'enseignants chercheurs produisants pour la recherche. L'un et l'autre de ces indicateurs sont supposés prendre en compte l'ensemble des besoins des établissements selon le postulat qu'il s'agit d'étudiants « environnés » et d'enseignants-chercheurs « environnés ». L'un et l'autre de ces critères sont discutés et discutables, la pondération des étudiants également. Le critère d'activité en recherche inclut déjà une forte dimension performance car seuls les enseignants-chercheurs produisants sont financés.

ii) Le modèle a en principe également vocation à promouvoir la *performance*, en formation comme en recherche à travers là encore différents indicateurs, réussite en licence, insertion professionnelle pour la formation, cotation des laboratoires, production de docteurs pour la recherche.

Là encore, ces indicateurs pourraient être discutés, la pondération des champs scientifiques également.

iii) Le principe de répartition des enveloppes entre les universités modifie profondément les modalités de financement des universités ; toute référence à un besoin théorique ou un besoin cible est abandonnée.

Ce principe de répartition comporte des « valeurs implicites » moyennes :

- la référence du financement correspond au modèle d'une université moyenne ;
- la valeur de référence peut donc être calculée en fonction de la « valeur implicite » moyenne d'un étudiant globalement, par niveau et par catégorie; idem pour les enseignantschercheurs produisants;
- le poids relatif de la recherche (EC produisant) et de la formation (étudiant présent) est très disparate.

II - Analyse rapide du modèle

Le modèle introduit par son principe de répartition une concurrence par comparaison entre les établissements pour l'obtention de leurs moyens et fait dépendre les moyens d'une université, non seulement de ses propres résultats en activité et en performance, mais aussi des résultats des autres établissements. Une université doit ainsi améliorer ses résultats relatifs pour voir augmenter ses moyens (si l'enveloppe répartie est constante ; c'est pire si l'enveloppe répartie est en diminution, ce qui a été le cas en 2010 par rapport à 2009). Ce principe de concurrence est orthogonal à l'objectif de mutualisation et de synergies entre établissements.

Le modèle est fondé sur des mesures d'activité et de *performance brutes*, sans référence aux moyens mobilisés pour obtenir ces résultats. Il favorise ainsi de facto les universités les mieux dotées qui ont une production plus forte en valeur absolue.

Le modèle est construit de manière identique pour toutes les universités. Les valeurs implicites recherche d'une part et formation d'autre part sont les suivantes : 1 EC produisant « rapporte » plus de 1/2 emploi d'EC et de 9 000€ à 17 000€ selon le secteur, là où il faut 100 étudiants de licence de SHS pour rapporter 26 000€ et 1 emploi d'EC ; la recherche semble être un meilleur levier d'obtention de moyens pour assurer les fonctions support des universités.

Le modèle fait apparaître des universités sur-dotées et des universités sous-dotées dans chacune des catégories (U1 à U5).

La place des excédents d'initialisation limite l'effet de rééquilibrage du modèle.

Les effets d'écrêtement (plancher et plafond d'augmentation) lissent les effets positifs comme négatifs, sur les dotations réelles aux établissements.

Position de la CPU exprimée / cette analyse :

- le principe de la répartition entre les universités, donc de concurrence, a été accepté sous réserve qu'il repose sur :
 - o des mesures justes de l'activité
 - o des incitateurs clairs et transparents
 - une saine émulation grâce à une mesure de la performance encourageant l'efficience des moyens mobilisés
- le principe d'une référence à la moyenne donc l'abandon d'une cible idéale en fonction de besoins identifiés a été accepté sous réserve d'un engagement fort du ministère à accroître les moyens de financement des universités.

III Priorités et programme de travail 2010 avec la DGESIP

Une analyse des problèmes posés par le modèle a conduit le CA (sur la base des positions de la CPU) à définir les objectifs prioritaires pour une évolution du modèle :

- fiabilisation des données et lisibilité des indicateurs
- lissage de l'effet seuil pour les données recherche
- poids relatif des différentes enveloppes
- meilleure prise en compte des masters tertiaires et de la PAES
- revalorisation de l'enveloppe négociée
- résolution du pb des universités intégratrices d'IUFM
- conditions de saine concurrence et compensation des emplois manquants.

Calendrier des réunions avec la DGESIP :

4 réunions de travail entre juin et juillet

IV Les avancées du travail avec la DGESIP

- compréhension des indicateurs et décompte des données : diverses notes techniques ont été transmises sans modification des paramètres du modèle (boursiers, VA en Licence, prise en compte des services interuniversitaires, à noter : annonce d'une pondération des ED pour la performance dans la répartition de l'enveloppe formation doctorale)
- données des EC produisants : 2 points font l'objet de discussion : i) la définition du périmètre permettant le calcul du taux de produisants ; ii) lissage de l'effet seuil sur un mode déclaratif
- calibrage des enveloppes : la discussion sur la part recherche/formation permet l'explicitation par la DGESIP des raisons de cette répartition
- solution pour la prise en compte des missions de formation des enseignants : pour la FC des enseignants, pour l'encadrement des stages, un travail est en cours sur la base d'un échantillon de qq universités
- pondérations master tertiaires et PAES : surcoût lourd annoncé par la DGESIP, attente de simulations pour voir les effets en termes de répartition entre les universités

Aucune avancée sur :

- le montant des enveloppes 2011
- la compensation pour emplois manquants (sujet renvoyé à l'arbitrage de la ministre)
- la prise en compte de l'efficience.

Un gros sujet à venir : la prise en compte de la masse salariale dans le modèle !